



Procès-verbal
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
ÉCOLE ST-MICHEL-ARCHANGE
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Mercredi, le 22 SEPTEMBRE 2021

À : 19h00

VIRTUELLEMENT VIA TEAMS

- 1. Ouverture de l'assemblée générale et présences**
Ouverture de l'assemblée à 19h00.
- 2. Mot de bienvenue**
La directrice mme Isabelle Lessard, et la direction-adjointe mme Line Martineau font leurs mots de bienvenue. Ensuite, mme Nathalie Méthélus, présidente du CÉ de 2020-2021, fait son mot de bienvenue.
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
Il est proposé par mme Mélanie Bernard d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- 4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée**
Mme Melissa Brown se porte volontaire pour être la secrétaire de l'assemblée. Elle est élue à l'unanimité.
- 5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2020-2021**
Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2020-2021 tenue le 9 septembre 2020 a été envoyé par courriel à tous les parents avant la rencontre. Il est proposé par mme Mélissa Brown d'adopter le procès-verbal tel que présenté. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
- 6. Présentation du rapport annuel du Conseil D'Établissement 2020-2021**
Mme Isabelle Lessard présente le rapport annuel du Conseil D'Établissement 2020-2021.
- 7. Rôle et responsabilités du Conseil D'Établissement**
Mme Nathalie Méthélus et mme Isabelle Lessard décrivent la composition du Conseil D'Établissement de l'école St-Michel-Archange, et expliquent le rôle et les responsabilités du Conseil.
- 8. Élections : 3 postes ouverts pour des mandats de 2 ans, et 1 poste ouvert pour un mandat de 1 an**
 - 8.1 Trois postes à combler avec des mandats de 2 ans**
Mme Isabelle Lessard présente les 3 postes ouverts pour des mandats de 2 ans. Elle demande aux parents intéressés à lever leur main pour déterminer si une élection est nécessaire.

Mme Nathalie Méthélus, mme Mélissa Brown et mme Marie-Noel Lambert lèvent leurs mains pour les 3 postes avec les mandats de 2 ans. Elles sont élues par acclamation.

8.2 Un poste à combler avec un mandat d'un an

Mme Isabelle Lessard présente le poste ouvert pour le mandat d'un an. On demande à mme Marie-Hélène Parent, aussi présente à l'assemblée, si elle est intéressée. Elle accepte. Elle est élue par acclamation.

8.3 Délégué(e) au comité de parents

Mme Nathalie Méthélus se porte candidate au poste de déléguée au comité de parents, en nommant qu'elle ne pourra pas assister à plusieurs rencontres. Aucun autre parent se porte candidat. Mme Nathalie Méthélus est élue à l'unanimité.

8.4 Délégué(e) substitut au comité de parents

Mme Mélissa Brown se porte candidate au poste de substitut à la déléguée au comité de parents, en nommant elle aussi ne pas pouvoir assister à plusieurs rencontres. Aucun autre parent se porte candidat. Mme Mélissa Brown est élue à l'unanimité.

9. Création d'un O.P.P. (organisme participatif de parents)

Mme Lessard explique le rôle d'un OPP dans une école, dans le but de décider de la création d'un OPP à l'école St-Michel-Archange. Mme Mélissa Brown propose la création d'un OPP à l'école. La décision de créer un OPP est prise à l'unanimité.

8- Période de questions et commentaires

9- Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h00.

Mme Nathalie Méthélus
Président du Conseil d'établissement 2020-2021

NOTES :

-La première réunion du Conseil D'Établissement 2021-2022 sera le mardi 26 octobre à 19h00 en présentiel à l'école, en respectant les mesures sanitaires. Ceci est pour permettre au nouveau CÉ de se rencontrer et de créer des liens pour former une bonne équipe. Les réunions suivantes se tiendront en alternance, en virtuel et en présentiel.

-Comme tous les membres du CÉ doivent suivre la formation obligatoire du gouvernement, une rencontre virtuelle de formation aura lieu le mercredi 6 octobre de 19h à 20h.

Présences :

Nathalie Méthélus, parent
Mélanie Bernard, parent
Mélissa Brown, parent
Marie-Noelle Lambert, parent
Marie-Hélène Parent, parent